



Pour diffusion immédiate : 14/02/2023

GOVERNEURE KATHY HOCHUL

**LA GOUVERNEURE HOCHUL LANCE UNE INITIATIVE FAISANT FIGURE DE RÉFÉRENCE DANS LE PAYS QUI VISE À OFFRIR UN CONGÉ PARENTAL ENTIÈREMENT RÉMUNÉRÉ AUX EMPLOYÉS DE L'ÉTAT DE NEW YORK**

***Plus de 10 000 employés non représentés de l'État New York peuvent bénéficier de 12 semaines de congé parental entièrement rémunéré***

***Le bulletin de politique générale de la gouverneure est disponible [ici](#)***

La gouverneure Kathy Hochul a lancé aujourd'hui une initiative qui fait figure de référence dans le pays et vise à offrir aux employés de l'État de New York d'une allocation de congé parental entièrement rémunéré. La gouverneure a annoncé dans un bulletin de politique générale que plus de 10 000 employés non représentés de l'État pourront bénéficier de 12 semaines de congé entièrement rémunéré pour s'occuper d'un nouveau-né, d'un enfant placé en famille d'accueil ou d'un enfant adopté. La majorité des employés pourront prendre un congé à partir d'aujourd'hui.

« Les New-Yorkais dévoués qui font avancer notre État ne devraient pas être contraints de choisir entre un salaire et la prise en charge de leur enfant, et cette politique fera de l'État de New York un modèle d'aide aux familles qui travaillent », **a déclaré la gouverneure Hochul.** « Mon administration s'est engagée à donner à nos fonctionnaires le soutien dont ils ont besoin, car ce n'est pas seulement bon pour leurs familles, c'est aussi une bonne politique. »

Malgré toute la littérature à notre disposition qui prouve que le congé parental payé a des effets bénéfiques sur la santé de la mère et de l'enfant, mais aussi sur la sécurité économique de la famille et la fidélisation du personnel, les États-Unis restent le seul pays du monde développé à ne pas avoir de politique de congé parental rémunéré au niveau national. Les jeunes parents et les tuteurs dépendent de différentes politiques fédérales, étatiques et locales, qui viennent s'ajouter aux allocations de congé parental accordées par l'employeur.

La gouverneure Hochul a tout d'abord [annoncé](#) cette initiative dans le cadre de son discours sur l'état de l'État en 2023. Le Bureau des relations avec les employés (Office of Employee Relations, OER) et le Département de la fonction publique (Department of Civil Service) ont depuis travaillé à la mise en place du programme et à sa mise à

disposition pour les travailleurs non représentés de l'État. En vertu de la politique publiée aujourd'hui, tous les employés non représentés de l'exécutif qui travaillent à temps plein ou qui travaillent au moins à 50 % à temps partiel sont admissibles à cet avantage, l'admissibilité commençant dès leur premier jour de service. L'OER continuera à inciter les syndicats de l'État à étendre cet avantage à leurs employés par le biais de négociations collectives.

**Le directeur du Bureau des relations avec les employés, Michael Volforte, a déclaré :** « Le congé parental payé fera une différence significative pour les familles qui travaillent en aidant les parents à s'occuper de leurs enfants sans crainte de perte de salaire. J'ai hâte de mettre en place une collaboration avec nos partenaires syndicaux, sous la conduite de Mme la gouverneure Hochul, pour élargir totalement l'accès au congé parental rémunéré à l'ensemble du personnel de l'État de New York. »

**Timothy R. Hogues, commissaire à la fonction publique de l'État de New York, a déclaré :** « Offrir un congé parental rémunéré au personnel de l'État de New York aidera véritablement nos fonctionnaires assidus à subvenir aux besoins de leurs enfants et à renforcer les liens familiaux. Ce n'est là qu'une des nombreuses mesures prises par la gouverneure Hochul pour renforcer et soutenir le personnel dévoué du service public de l'État de New York, et le Département de la fonction publique est ravi de contribuer à la réalisation de la vision de la gouverneure. »

New York est depuis longtemps à l'avant-garde en matière d'avantages liés aux congés parentaux et familiaux, en promulguant en 2016 la loi sur le congé familial rémunéré (Paid Family Leave, PFL) à l'échelle de l'État. En 2021, la gouverneure Hochul a signé une [disposition législative](#) visant à étendre cette loi aux personnes soignant des frères et sœurs atteints de maladies graves.

###

Nouvelles supplémentaires disponibles sur [www.governor.ny.gov](http://www.governor.ny.gov)  
État de New York | Executive Chamber | [press.office@exec.ny.gov](mailto:press.office@exec.ny.gov) | 518.474.8418